Concours "La seconde vie des choses"

Conseil Général du Lot

Auteur :

Hôtel du Département - Place Chapou
BP 291
46005 Cahors
Voir le site internet
Willy Parnaudeau
willy.parnaudeau@lot.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

En 2016, l'écomusée de Cuzals a présenté l'exposition « Les Ingénieux », qui témoigne des pratiques rurales d'hier et d'aujourd'hui en matière de bricolage, de récupération et de réemploi.

Le concours « La seconde vie des choses » s'inscrit dans cette volonté de mettre l'accent sur la nécessité d'une nouvelle durabilité des choses et des ressources en sollicitant les Lotois pour qu'ils réalisent, à partir de matériaux ayant déjà servi ou d'objets usagés, des objets fonctionnels ou décoratifs ainsi dotés d'une nouvelle vie.

Ce concours était ouvert aux particuliers mais aussi aux associations, aux établissements scolaires et centres de loisir.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Il s'agit de montrer, à l'heure de la consommation de masse et du jetable, que des objets usagés ou hors service peuvent être réutilisés et valorisés.

Le concours fait appel aux capacités d'inventivité et d'adaptation des Lotois.

Résultats quantitatifs

63 objets proposés, 30 retenus lors de la première sélection.

Soit 31 participants particuliers et 5 établissements scolaires et centres de loisir.

7 160 visiteurs de l'exposition au 31 août 2016.

Résultats qualitatifs

5 prix ont été décernés :

- Le « prix de la récup »
- Le « prix de l'ingéniosité »
- Le « prix de la poésie »
- Le prix des enfants
- Le prix spécial « Prix des lotois »

Ont également été décernés trois prix aux établissements scolaires.

MISE EN OEUVRE

Planning

Appel à candidatures du 1er décembre 2015 au 31 mars 2016.

Date limite d'envoi des dossiers fixée au 28 février 2016.

Première sélection le 5 avril 2016.

Réunion du jury et choix des lauréats le 27 mai 2016.

Remise des prix le 4 juin 2016.

Exposition des objets à l'écomusée de Cuzals pendant la saison 2016 (du 30 mai au 25 septembre).

Moyens humains

Mise en place du concours : agents des services Culture, Communication et Agriculture-Environnement du Département.

Jurys : élus et agents du Département, directeur pour le Lot de La Dépêche du Midi, référents pédagogiques d'établissements scolaires du département.

Moyens financiers

Service Environnement, crédits ADEME

Service Culture

Moyens techniques

Logistique par l'équipe de l'écomusée de Cuzals

Mise à disposition d'une salle de l'écomusée

Partenaires mobilisés

Partenaires internes :

- le service Agriculture - Environnement du Département qui anime le Plan départemental de prévention contractualisé avec l'ADEME, porte ou coordonne les actions qui en découlent
- le service Communication du Département pour la gestion des inscriptions, la promotion de l'opération, l'appel à concourir sur le site internet du Département.

Partenaires externes :

- les membres du jury
- un hébergeur et plusieurs libraires pour l'attribution des lots

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Constat de la nécessité de varier les propositions d'implication des Lotois dans la vie de l'écomusée. Toutefois, le succès de l'opération indique qu'elle pourrait être reconduite, sous une forme éventuellement en évolution.

Difficultés rencontrées

Beau succès du concours : participants et public ravis.

Les participants individuels ont apprécié l'importance accordée à leur travail. Les centres de loisirs et écoles se sont appuyés sur le concours pour animer des séances éducatives sur la thématique de la récupération

---

Mots clés

Dernière actualisation

Décembre 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON
veronique.mathevon@ademe.fr
Direction régionale Occitanie